

DÉLIBÉRATION Comité syndical du 29 avril 2025

DÉLIBÉRATION N° DCS2025-001

Objet : Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 11 décembre 2024

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 22 avril 2025

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 15

Nombre de délégués représentés : 8

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 15 délégués présents + 8 pouvoirs correspondant à 71 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Georges BENARD, Alain BOULLOT, Michel CHARIAU, Stéphane COLLON, Marcel FONTELLIO, Pascal FOURNIER, Maxence GILLE, Éric GRIMONT, Jean HELIE, Christian PEUTOT, Emmanuel VIVET.

REPRESENTES :

Délégués du Département :

Angela AVOND a donné pouvoir à Olivier LAVENKA.

Délégués de la Région :

Virginie THOBOR a donné pouvoir à Pascal GOUHOURY.

Délégués des EPCI :

François VENNE a donné pouvoir à Pascal FOURNIER,
Joël SURIER a donné pouvoir à Michel CHARIAU,
Christian ROBACHE a donné pouvoir à Jean ABITEBOUL,
Claude LECINSE a donné pouvoir à Jean HELIE,
Jean-Pierre BARIANT a donné pouvoir à Christian PEUTOT,
Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Alain BOULLOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Éric GRIMONT

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Considérant qu'il convient que le Comité syndical soit saisi pour adopter le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024,

Vu le procès-verbal joint,

Vu le rapport n°DCS2025-001,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (71 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le procès-verbal du comité syndical du 11 décembre 2024.



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 14/05/2025